

Questions à Philippe Ortelli,
président de la Fédération patronale

« Une réforme de fond est nécessaire »

La fédération patronale dénonce depuis dix ans le régime de retraite actuel. Philippe Ortelli, président de la Fédération Patronale Monégasque, souligne que les employeurs sont prêts à cotiser davantage si les actifs et les retraités mettent également la main à la poche.

Le régime actuel sera-t-il modifié en 2012 ?

« À l'initiative du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales, des rencontres bilatérales devraient avoir lieu en 2012, afin de débiter les négociations avec les partenaires sociaux. La date n'a toutefois pas encore été fixée.

La réforme s'oriente-elle vers une augmentation de la cotisation retraite par les salariés et/ou les patrons ? Si non, quelles sont les pistes de réflexions ?

Les négociations n'ayant pas encore débuté, nous ne pouvons pas présumer des orientations de la réforme.

Que pensez-vous de l'augmentation du point de retraite de 1,97% alors que l'inflation a été de 2,2% ?

Aujourd'hui, la CAR est engagée à verser 5 milliards € de pensions et n'a pour ce faire qu'un fonds de réserve. Notre régime, financé par les cotisations des employeurs et des actifs, est largement déficitaire dans son activité principale. Ce déficit, de 9 millions € en 2009, n'a cessé de se creuser, passant de 12 millions € en 2010 à 13 millions € en 2011. En 2012, le déficit prévisionnel dépasse les 16 millions €. Peut-on raisonnablement laisser perdurer cette situation ?

Il s'agit peut-être d'une période passagère, dû à la crise mondiale...

Le contexte international montre que le temps des illusions est révolu et que l'heure est à la prise de responsabilités et à l'équilibre budgétaire.

L'Europe est entrée dans une phase de croissance molle, et la tendance n'est pas prête de s'inverser. La chancelière allemande Angela Merkel a d'ailleurs estimé que l'Europe mettrait 10 ans pour assainir ses finances et sortir de la crise de la dette. À Monaco non plus, l'économie ne va pas bien. Certains actifs, qui contribuent à créer de la richesse et qui cotisent pour payer aujourd'hui les retraites de leurs aînés, ont eux aussi des difficultés à maintenir leur pouvoir d'achat. Tout le monde doit faire un effort, pas seulement les actifs.

Une fois pour toutes, sortons des débats idéologiques inefficaces et stériles et prenons conscience de la réalité.



(Photo F.B.)

Faut-il, selon vous, revoir le système dans son ensemble ou seulement procéder à quelques ajustements ?

Depuis plus de 10 ans, comme les études statistiques l'ont d'ailleurs prouvé, nous savons que si rien n'est fait, la pérennité de notre régime sera menacée en 2029. Il est donc urgent d'instaurer des mesures de protection pour maintenir le système généreux qui est le nôtre. Rappelons qu'à carrières identiques, les pensions monégasques sont en moyenne supérieures de 33% par rapport à celles versées en France. C'est pourquoi nous estimons qu'une réforme de fond, basée sur un effort partagé entre les entreprises, les salariés et les retraités, est nécessaire. Ce n'est pas un problème conjoncturel, mais un problème structurel. Le vrai débat de fond est celui de la solidarité entre les générations. Notre régime par répartition suppose que les retraites versées soient payées par les cotisations des actifs. Or, depuis plusieurs années, le ratio actifs-retraités baisse : 1,4 actif pour 1 retraité actuellement contre 4 de plus au début des années 90 ! À l'échelle mondiale aussi, la proportion des plus de 60 ans a progressé de 70% de 1975 à 2000.

Les patrons sont-ils prêts à faire un effort pour garantir le système actuel ?

Oui, ils sont disposés à cotiser plus si l'effort est réparti entre tous. Et, pour éviter que les plus modestes ne soient impactés, nous sommes favorables à une retraite minimale garantie. Enfin, nous souhaitons le retour à Monaco du régime complémentaire ARCCO-AGIRC, viable dès aujourd'hui et à long terme ».

**PROPOS RECUEILLIS
PAR J.D.**